

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 1^{er} SEPTEMBRE 2017

Le premier septembre deux mille dix-sept, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de ROEULX s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Charles LEMOINE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite cinq jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : MM. LEMOINE Charles - STIEN Patrick - ANTIDORMI Antonio - VERRIEZ Francis - DENTZ Dominique - Mme ZAWIEJA Isabelle – M. VANGHELLE Gérard - Mme CONSILLE Alfréda - M. SIMON Jean - Mme DOUCEMENT Jeannette – M DUPONT Gérard - Mmes GISMONDI Edda - ALLAMANDO Claudine - GUISGAND Patricia – MM. LEGRAND Claude Hervé - LEFEBVRE Thierry - LANCELLE Jérôme - Mmes VANGHELLE Sandrine - LELEU Séverine - FAZIO Gaëtane - COASNE Danièle - M. GEENENS Max

Excusés :

M. RIBAU COURT Michel	(procuration à Mme FAZIO)
Mme PETIT Martine	(procuration à M. VERRIEZ)
Mme VILAIN Myriam	(procuration à Mme ZAWIEJA)
Mme BLEUSEZ Véronique	(procuration à M. ANTIDORMI)
M. PAILLAT David	(procuration à M. VANGHELLE)

Secrétaire de séance : Mme ZAWIEJA Isabelle

ORDRE DU JOUR

1. Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 30 juin 2017.

Il est approuvé dans son intégralité.

2. Vente de l'immeuble sis 10 rue Condorcet à Roelux.

Délibération
n° 40/2017

Monsieur le Maire rappelle la délibération du conseil municipal n°19/2016 du 24 juin 2016 décidant la cession de la propriété communale sise 10 rue Condorcet à ROEULX, avec un prix de mise en vente à 135.000 €, prix basé sur une estimation notariale, l'évaluation domaniale étant fixée à 120.000 €.

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'une proposition d'acquisition de Mr et Mme RENARD, domiciliés à TRIAIZE (85), qui souhaitent acquérir l'immeuble pour un rapprochement familial, et qui ont fait une promesse d'achat à 120.000 € net vendeur.

Il invite les élus à se prononcer sur cette proposition.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Avec 24 voix pour et 2 contre (Mme COASNE - M. GEENENS),

Emet un avis favorable à la cession de l'immeuble sis 10 rue Condorcet 59172 ROEULX à Mr et Mme RENARD pour un montant de 120.000 € net vendeur.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte administratif ou notarié à intervenir, ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.

3. Virements de crédits.

Délibération
n° 41/2017

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
Décide, à l'unanimité, d'effectuer les virements de crédits suivants :

Section de fonctionnement :

- 2.800,00 € (deux mille huit cent euros)
de l'article 64131/33 (chapitre 64)
à l'article 66111/020 (chapitre 66)

Section d'investissement :

- 7.900,00 € (sept mille neuf cent euros)
de l'article 2152/901/820 (chapitre 21)
à l'article 1641/OPNI/020 (chapitre 16)

4. Arbre de Noël du Personnel Communal - distribution de jouets aux enfants.

Délibération
n° 42/2017

Le Conseil Municipal,
Vu l'organisation du traditionnel « Arbre de Noël » du personnel communal,
Décide à l'unanimité d'acquiescer auprès des Ets CARREFOUR à Denain des bons d'achats d'une valeur unitaire de 40,00 € (quarante euros) qui permettront aux parents des enfants bénéficiaires de retirer des cadeaux.

5. Questions diverses

Non renouvellement des contrats aidés

Suite à la décision de l'Etat de ne pas renouveler les contrats aidés, l'Association des Maires de France, par le biais de celle des Maires du Nord, a sollicité les élus des communes pour connaître l'impact de cette décision sur leur collectivité.

Monsieur le Maire fait part de sa réponse au nom de la commune de Roelux sur les répercussions positives des contrats aidés, profitant, d'une part aux collectivités dans un contexte budgétaire restreint de maintenir un service public et un cadre de vie de qualité, et d'autre part aux nombreuses familles en difficultés pour qui ces contrats apportent une aide financière non négligeable, leur permettant de rester en contact du monde du travail avec la possibilité d'offres de formations adaptées.

Une réunion portant sur ce sujet sera tenue ce lundi en sous-préfecture avec les maires du valenciennois.

Refonte du site internet de la Ville de Roelux

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le site de Roelux est en cours de refonte, qu'il va bénéficier d'une interface modernisée, et d'une gestion de mises à jour plus simple qui permettra une autonomie locale sans faire appel à des connaissances informatiques développées.

Le choix du prestataire s'est porté sur un Roeluxois qui se lance dans la création d'une start-up et souhaite utiliser les réalisations locales comme vitrine de sa société.

Remerciements

Monsieur le Maire fait part des remerciements adressés à la Municipalité par les familles CHANAT et ROCHE pour les nombreux gestes de sympathies témoignés à l'occasion des décès qui les ont frappés.